

**Charlotte Halpern**

---

**Inscription au 6<sup>ème</sup> salon des thèses en science politique**

---

Titre de la thèse : La décision publique entre intérêt général et intérêt territorialisés. Les conflits autour de l'extension des aéroports Paris - Charles de Gaulle et Berlin - Schönefeld.

Date de soutenance : 26 septembre 2006

Lieu : Ecole doctorale de Sciences Po, 199 Bd St Germain (3<sup>ème</sup> étage, salle de réunion)

Université : Institut d'Etudes Politiques de Paris

Laboratoire de rattachement : Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof)

Directeur de thèse : Patrick Le Galès, Directeur de recherche au CNRS / Cevipof

Jury :

Mme Donatella Della Porta, Professeur de sociologie, Institut universitaire européen de Florence (rapporteur)

M. Patrick Hassenteufel, Professeur de science politique, Université de Versailles – St Quentin en Yvelines (Rapporteur)

M. Pierre Favre, Professeur émérite de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (Président du Jury)

M. Daniel Boy, Directeur de recherche FNRS, Cevipof

M. Dominique Lorrain, Directeur de recherche au CNRS, Centre d'Etudes des mouvements sociaux

Résumé de la thèse :

Ce travail de doctorat met en évidence les transformations récentes de l'action publique dans les états européens à travers l'élaboration et la mise en œuvre de deux projets d'extension d'infrastructures aéroportuaires existantes en France et en Allemagne. Les conflits survenus à cette occasion révèlent la capacité de blocage de coalitions d'acteurs aux intérêts territorialisés et porteurs de représentations distinctes sur le rôle de ces infrastructures. Ces tensions résultent de la mise en concurrence d'une légitimité politique unitaire, basée sur le concept d'intérêt général et la prééminence du cadre étatique et d'une légitimité politique fragmentée, basée sur la notion d'intérêt territorialisé et l'émergence de sous-systèmes politiques et sociaux dans un contexte de gouvernance à niveaux multiples. L'analyse de ces conflits et de leurs effets sur les politiques nationales du transport aérien montre cependant 1) la capacité d'adaptation des acteurs étatiques à jouer le jeu de la consultation et à contourner ces situations de blocage ; 2) les effets contraignants de la politisation et 3) les effets limités des mobilisations contre le développement des aéroports.